RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture

et de l'alimentation

Arrêté du 17 JAN. 2022

portant approbation d'élections de correspondants associés à l'Académie d'agriculture de France au titre de l'année 2021

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le décret n°2014-579 du 4 juin 2014 relatif à l'Académie d'agriculture de France ;

Vu le procès-verbal de la séance du 1er décembre 2021,

Arrête :

Article 1er

Sont approuvées les élections suivantes à l'Académie d'agriculture de France, en qualité de correspondants associés :

- Section Forêts et filière bois

M. Mark IRLE

- Section Sciences de la vie

Mme Pi NYVALL COLLEN

- Section Environnement et territoires

M. Philippe BARET

- Section Alimentation humaine

Mme Maria José FRUTOS FERNANDEZ

- Section Agrofournitures

M. Jeremy MACKLIN

- Section Economie et politique

Mme Paola GROSSI

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le 17 JAN. 2022

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Julien DENORMANDIE